

GLOSSAIRE

A — Termes généraux & hydrologie

- **Alluvions** — Matériaux déposés par un cours d'eau (sables, graviers, galets).
- **Amont / Aval** — Positions sur un cours d'eau par rapport à la source et à l'embouchure.
- **Amont** = partie d'un cours d'eau comprise entre un point donné et la source.
- **Aval** = partie d'un cours d'eau comprise entre un point donné et l'embouchure.
- **Anabanches** — Bras secondaires d'une rivière ou bifurcation naturelle.
- **Assèchement** — Perte temporaire ou durable d'eau dans un cours d'eau.
- **Avulsion** — Changement brusque de l'emplacement du lit d'un cours d'eau.
- **Aménagement hydro-agricole** — Ouvrages destinés à irrigation ou drainage modifiant l'hydrologie.
- **Abrasion** — Usure des berges causée par l'écoulement et les matériaux transportés.
- **Aquifère** — Formation géologique contenant de l'eau souterraine.
- **Altitude de crue** — Cote atteinte par l'eau lors d'une crue.
- **Axe de chenal** — Trace de l'écoulement principal dans le lit mineur.
- **Buse** : conduit rigide de gros calibre servant à l'écoulement d'un fluide. La buse est constituée d'un ou de plusieurs éléments en ciment, béton, PEHD, céramique ou fonte.
- **Curage** : l'opération consistant à extraire et exporter les sédiments qui se sont accumulés par décantation sous l'eau.
- **Drain** : tuyau servant à faire écouler l'eau des sols trop humides
- **Libération des emprises** : Coupe sélectives de la végétation (arbres, ligneux...) avant de réaliser les travaux.
- **Pont cadre** : Pont en béton, généralement de faibles dimensions, dont le tablier, les piédroits et le radier forment une structure d'un seul bloc.

B — Morphologie & substrats

- **Berges** — Zones de transition rive/eau, hauteur et pente caractérisées.
- **Brief** — Portion de rivière comprise entre deux ouvrages.
- **Banc de graviers** — Accumulation de matériaux grossiers favorisant la fraye.
- **Butée** — Structure limitant l'érosion d'une berge.
- **Brèche** — Ouverture créée par une crue dans une digue ou berge.
- **Berme** — Plate-forme en contrebas de la berge.
- **Bloc** — Matériau grossier (>256 mm) du substrat.
- **Embâcle** — Accumulation naturelle de bois mort, troncs ou branches dans un cours d'eau, pouvant créer des obstacles à l'écoulement et former des habitats pour certaines espèces aquatiques.
- **Ripisylve** — Végétation arborée et arbustive bordant les cours d'eau, jouant un rôle clé dans la stabilité des berges, la régulation de la température de l'eau et l'habitat des espèces aquatiques et terrestres.
- **Montaison** — Migration des poissons vers l'amont du cours d'eau pour se reproduire ou coloniser de nouveaux habitats (opposé de la **dévalaison**).
- **Lit majeur** — Partie du cours d'eau qui n'est occupée que lors des crues importantes, permettant l'écoulement et le stockage temporaire des eaux excédentaires.
- **Lit mineur** — Partie du cours d'eau occupée en période normale par l'écoulement courant, généralement comprise entre les berges.

- **Réhaussement** : Action de rehausser par l'apport d'un substrat
- **Reméandrage** : technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau ayant été altéré et rectifié (simplification volontaire de sa forme) dans l'objectif de lui restituer son profil en long et sa morphologie sinuueuse d'origine pour restaurer ses fonctions hydrologiques.
- **Remise dans le talweg** : la méthode de restauration permettant de restituer au cours d'eau l'ensemble de ses fonctionnalités de manière optimale. Elle est proposée sur des secteurs où le cours d'eau a été déplacé hors de son fond de vallée.
- **Diversification** : La diversification des écoulements est une opération qui consiste à créer dans le lit des cours d'eau des petits obstacles afin de rétrécir la section d'écoulement, orienter différemment les écoulements en améliorant la dynamique générale du cours d'eau.

C — Continuité écologique & ouvrages

- **Continuité longitudinale** — Libre circulation amont-aval des organismes, sédiments et eau.
- **Continuité latérale** — Connexion aux annexes hydrauliques (bras morts, zones humides).
- **Continuité verticale** — Échanges entre nappe et rivière.
- **Chaîne hydrologique** — Enchaînement des flux d'eau dans le bassin versant.
- **Contrainte hydrique** — Limitation liée au déficit d'eau ou au prélèvement.
- **Chute** — Obstacle naturel ou artificiel modifiant l'écoulement.
- **Chenal de fuite** — Passage temporaire en cas de crue permettant d'évacuer l'eau.
- **Clapet** — Dispositif sur une prise d'eau pouvant gêner la migration piscicole.
- **Culée** — Base d'un ouvrage de franchissement influençant l'écoulement.
- **Cascade** — Rupture de pente importante dans le profil en long.
- **Seuil** : Un seuil en rivière est un ouvrage, fixe ou mobile, qui barre tout ou partie du lit mineur contrairement au barrage qui, lui, barre plus que le lit mineur.

D — Dynamique sédimentaire & dépôts

- **Dépôt** — Accumulation de sédiments à un endroit donné.
- **Dégraissage** — Retrait des matériaux fins du flux (en ouvrage).
- **Déstockage** — Remise en mouvement de sédiments stockés en amont d'un ouvrage.
- **Débit courant** — Débit observé en conditions normales.
- **Débit de pointe** — Débit maximal lors d'un événement pluvieux.
- **Débit réservé / écologique** — Débit minimum nécessaire au bon fonctionnement biotique.
- **Dévalaison** — Migration des poissons vers l'aval.
- **Dérive** — Transport en suspension des particules fines.
- **Déshydratation** — Perte en eau d'une zone humide ou d'un cours d'eau temporaire.
- **Dragage** — Retrait mécanique de sédiments du lit.
- **Atterrissage** : Terres apportées par le cours d'eau.

E — Écologie & biologiques

- **Écotone** — Zone de transition entre deux écosystèmes, forte diversité.

- **Écosystème riverain** — Ensemble des interactions biotiques et abiotiques à la berge.
- **Effondrement de berge** — Chute localisée de matériau de berge.
- **Effacement d'ouvrage** — Suppression d'un barrage ou seuil pour restaurer la continuité.
- **Élodé** — Plante aquatique submergée indicative d'eaux calmes et nutritives.
- **Entomofaune benthique** — Insectes vivant au fond : éphemeroptera, plecoptera, trichoptera.
- **EPT** — Éphémères, Plécoptères, Trichoptères — indicateurs de qualité.
- **Espèces patrimoniales** — Espèces rares ou protégées justifiant mesures spécifiques.
- **Exondation** — Processus d'extension de l'eau sur le lit majeur.
- **Espèces allochtones** — Espèces introduites non originaires du milieu.

F — Indicateurs biologiques, physico-chimiques & hydromorphologiques

- **IBGN** — Indice Biologique Global Normalisé (macro-invertébrés).
- **IBD** — Indice Biologique Diatomées.
- **I2M2** — Indice multimétrique invertébrés.
- **IPR** — Indice Poisson Rivière.
- **IHM** — Indice Hydromorphologique.
- **Q50 / Q95** — Débits de référence : Q50 moyen, Q95 bas (débit faible).
- **Mesure de turbidité** — Quantification des matières en suspension.
- **Flux trophique** — Flux d'énergie et de matières via organismes.
- **Station de mesure** — Point fixe de surveillance hydrologique ou chimique.

G — Abréviations réglementaires

- **DCE** — Directive Cadre sur l'Eau.
- **IOTA** — Installations, Ouvrages, Travaux, Activités.
- **SAGE** — Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- **SDAGE** — Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- **CLE** — Commission Locale de l'Eau.
- **ICPE** — Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- **OFB** — Office Français de la Biodiversité.

H — Définitions clés

- **Espèce amphibiote** — Un organisme est dit **amphibiote**, ou diadrome, lorsque son cycle de vie se déroule dans deux milieux différents, en partie en eau marine et en partie en eau douce (saumon, anguille, alose, lamproie marine...)
- **Espèce holobiotique** — Espèce dont tout le cycle biologique se déroule dans un même milieu : eau douce (Brochet, truite Fario...)
- **Bon état écologique** — Statut requis par la DCE combinant éléments biologiques, physico-chimiques et hydromorphologiques.